Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 6

Artikel: Jura-Sud

Autor: Steullet, Anne-Marie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-274545

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

Jura-Sud

Le deuxième congrès du GFFD et ses (petits) à-côtés

Commençons par les à-côtés. Ce ne sont que les journalistes dûment invités qui peuvent assister à la conférence de presse du congrès. Autant dire que nous n'étions qu'une poignée d'agréés. Un gorille barre l'entrée de la salle

nous n'étions qu'une poignée d'agréés. Un gorille barre l'entrée de la salle et refoule les indésirables ; deux gendarmes surveillent.

Par parenthèse, je me permets de rapporter brièvement l'aventure qui m'est arrivée. Collaboratrice depuis 1971 à « Femmes suisses », politiquement neutre, objective au plus près de ma conscience (mes articles concernant le GFFD n'ont jamais donné lieu à aucune réaction des intéressées), sur demande de la Rédaction, je m'inscris pour participer audit congrès.

Sur ce, je reçois un téléphone qui tend à me dissuader de m'y rendre. Mieux, la Rédaction à Genève est nantie d'une lettre du GFFD stipulant que, vu la profession de mon mari (Président au Tribunal de district) je m'expossis à des manifestations hostiles à mon égard.

Bravant les pressions (infondées), donc, la conscience tranquille, j'y suis allée et aucune des 5000 personnes présentes ne m'a molestée! Alors, je me demande quelles sont les raisons de ce scénario occulté et hypocrite?

- demande quelles sont les raisons de ce scénario occulte et hypocrite?

 1. Le GFFD vient d'entrer au sein de l'Alliance de sociétés féminines suisses. Que pense l'Alliance de la mesure discriminatoire et antidémocratique que son nouveau membre vient de manifester à l'endroit d'une correspondante de « Femmes suisses »?

 2. La présidente du GFFD reproche sévèrement à certains journalistes de falsifier l'information. En dénonçant la manœuvre faite à mon endroit, l'entende informer complètement le lecteur.

- J'entends informer complètement le lecteur.

 Un journal féministe et l'organe officiel de l'Alliance ne saurait taire une discrimination quelle qu'elle soit.

 Comme en droit suisse dans lequel la notion de juge naturel joue un rôle important, je souligne que le correspondant local est le mieux à même de relater les événements touchant à sa région, surtout lorsqu'il est impartial.
- Comment le GFFD justifie-t-il son attitude? En qualité de mouvement de femmes dont l'article 4 de ses statuts prévoient de dénoncer les chan-tages et pressions, je m'étonne qu'il se serve des procédés qu'il proscrit

La presse en question

Venons-en au congrès du 15 mai der-nier, à Tramelan. Le GFFD est une puissante organisation dont l'action est un important moteur de la vie politique du Jura-Sud. Il groupe 6200 femmes des trois districts méridio-naux. A sa présidence, Mme Gene-viève Aubry. Le congrès fut un grand rassemblement de membres et sympathisants, hommes, femmes, enfants, patriants, nommes, femines, entants, et l'occasion de faire le point des activités de l'année écoulée. Il fut encore le moment choisi par les responsables pour présenter leurs projets d'avenir.

En ouverture, lors de la conférence de presse présidée par Mme Aubry, nous entendîmes Mmes Mady Juille-

rat, Jenny Boillat et Rita Galli.

La présidente commença par une
mise au point à propos de son exclusion de l'Association de la presse sion de l'Association de la presse suisse. Elle s'élève contre les motifs qui furent retenus pour l'écarter de l'APJ. Les considérant comme non avenus, elle déclare que le GFFD est libre aujourd'hui de choisir les membres de la presse qui lui donnent satisfaction, aussi le Groupement ne convie-t-il à ses conférences d'infor-mation que les personnes qui ne «falsifient pas l'information».

Au passage, la présidente ne manque pas de fustiger certains journaen les désignant nommément. Et Mme Aubry d'ajouter: « Si nous voulons imposer notre point de vue, ce n'est pas en acceptant tous les journalistes que nous y arriverons. Nous luttons dans ce sens jusqu'à ce qu'on nous écoute.

qu'on nous ecoute. »
Rien d'étonnant donc que la presse
accréditée par le GFFD soit triée sur
le volet et que les associations de
presse romande et bernoise se soient
indignées du procédé. Le GFFD se plaint d'être mal connu en Suisse... A qui s'en prendre?

Chapitre presse toujours, Mme Aubry ne coupe pas les cheveux en quatre, déclarant résolument que le plus fort mouvement politique féminin doit être connu — et elle s'y attèle — dans tous les cantons suis-

Passé et avenir

Bien que les plébiscites soient terminés, les femmes du GFFD ne sont pas retournées benoîtement à leurs pas retournées benoîtement à leurs casseroles. Tant que la minorité autonomiste résidant dans les trois districts clamera «la lutte continue », le GFFD décide de redoubler sa vigilance et de tenir tête à ceux qui manifestent toute velléité d'action. Plus déterminé que jamais, le GFFD a œuvré dans différents secteurs depuis son dernier congrès (ler mars 1975) : récolte de signatures et intervention auprès de la

TV pour « lutter contre la manipula tion de la presse », entrée dans l'Al-liance, rencontres avec des familles de l'ancien canton, organisation de concerts, conférences, confection d'objets vendus pour des œuvres di-

verses, etc.
Pour l'avenir, c'est un programme qui s'inspire des mêmes motivations politiques. L'action « mieux se conpolitiques. L'action «mieux se con-naître» va se poursuivre. Les fem-mes sont résolues à participer au développement de leur région, «à prendre la culture en main, car tou-tes les organisations culturelles sont animées par des séparatistes »; à s'occuper des affaires scolaires.

Indifférence, constance et dureté

Le ton est donné : « indifférence à tout ce qui vient du nord, constance et dureté dans l'action. »

et durete dans l'action. »

La minorité autonomiste qualifiée de « têtes folles — souvent des intellectuels peu réalistes ou des grincheux — des farfelus et des follos » n'a qu'à se tenir tranquille.

n'a qu'a se tenir tranquille. « Nous C'est Mine Aubry qui parle. « Nous veillons donc à la nomination de tou-tes les personnes responsables de la jeunesse, ceci à travers les 47 sections du GFFD. » Elle rejoint en cela son célèbre : « Nous boycottons et nous boycotterons ceux qui ne respectent pas notre volonté déterminée et nous pas note volonte determine et nots empêcherons d'user de nos droits re-connus par la Constitution bernoise et la Constitution suisse. » Insertion des femmes dans la vie

politique, culturelle, dans les affaires

Comment y arriver? Au GFFD, on donne l'ordre aux femmes de prendre des responsabilités (sic). La jeunesse autonomiste « doit travailler dans des autonomiste « tort travailler dans des conditions très difficilles ». Les fem-mes du GFFD s'engagent à rendre ces conditions intenables. Nous connaissons déjà les difficul-tés que rencontrent les autonomistes

pour tenir réunions ou manifestatenir reunions ou mannesta-tions. Il y a tout lieu de penser — à entendre les allusions à peine voi-lese ou franchement affichées — que l'avenir leur réserve de systémati-ques refus de salles et autres inter-dictions, car les membres du GFFD sont décidées à appuyer les autorités dans ce sens dans ce sens.

Un congrès, enfin, est une grande assemblée populaire. Au nombre des orateurs, notons M. le conseiller Ernst Jaberg, directeur de la Justice, qui s'adressa à la foule en français : qui s'acressa a la foule en trançais; Mme Liselotte Spreng, conseillère nationale, qui exhorta les femmes à une large participation dans les affai-res publiques; Mme Aubry et d'au-tres personnalités toutes fort applau-

Anne-Marie Steullet.

Neuchâtel

Les 8 et 9 mai, les élections communales ont eu lieu dans les 62 commu-nes du canton de Neuchâtel. Les socialistes ont remporté 17 nouveaux sièges et deviennent le plus fort parti du canton avec 383 mandats

(mocraux : 309). Quant aux élues, elles ont remporté environ 130 sièges, soit 32 dans le district de Neuchâtel, 43 dans celui de Boudry, 16 dans le Val-de-Ruz, 18 dans le Val-de-Travers, 16 dans le district du Locle et 7 dans celui de La Chaux-de-Fonds.

Assemblée générale du LYCEUM de Suisse

Le Lyceum de Suisse a tenu sa 65e assemblée à Neuchâtel, le 29 et 30 avril. Les quelque 220 déléguées ve-nues de toute la Suisse se sont retrouvées dans la belle salle du Grand Conseil neuchâtelois, sous la dynami-que présidence de Mme Alma Agos-tini-Bacciarini. Les intermèdes mu-sicaux de Mmes June Pantillon et Monique Muller-Rosset, toutes deux premier prix du Concours national du Lyceum, furent en merveilleux ac-cord avec le temps: à la fois enso-leillés et rafraîchissants, éclatants et délicatement rêveurs.

Un Lyceum, pourquoi? C'est la présidente internationale, Mme Anne Giscard d'Estaing, tante du président de la République française, qui pose la question dans une allocution remarquable de clairvoyance. Il s'agit d'actualiser la formule de 1905 « œu-vrer pour le bien public » en lui donnant une résonance plus riche. Notre civilisation est menacée ; partout dans civinsation est menacee; partout dans le monde, les femmes doivent en prendre conscience et s'efforcer de faire triompher l'amour du prochain qui suppose le respect absolu et la dignité de la personne humaine, la responsabilité de chacun dans l'intérêt général, la liberté d'expression.

Le Lyceum vivra si ses membres consentent à ajouter à leurs activités culturelles et amicales une connaissance approfondie et sérieuse des mutations d'aujourd'hui et des problements de la consente de l blèmes qui en découlent. mande réflexion et intelligence, et aussi une ouverture d'esprit qui pourrait être stimulée par le recrutement de jeunes femmes évoluées et effi-caces. Cette œuvre d'ouverture au monde et de sauvegarde de la civilisation, Mme Giscard d'Estaing la confie aux Lycéennes en y mettant tout son espoir.

Seconde oratrice de marque de cette assemblée, Mme Janine Robert-Challandes, présidente du Grand Conseil neuchâtelois, relate l'histoire du canton. Puis elle parle de la culture, précisant qu'il est souvent nécessire que l'Ette necurage l'effort cessaire que l'Etat encourage l'effort

culturel mais qu'il n'est pas souhaitable qu'il prenne en charge la for-mation culturelle des citoyens, L'ef-fort créatif doit émaner des person-

Un apéritif offert par le président de la Ville en un somptueux ban-quet à la Cité universitaire ont suivi cette assemblée de très haute tenue Le lendemain, les Lycéennes s'en allèrent à la découverte du canton. Il convient de rendre hommage à la présidente du club de Neuchâtel, Mme Marguerite Lambelet et à son comité, pour la parfaite organisation de cette rencontre.

Simone Schäppi.

Au Centre de liaison

Le Club Soroptimiste de Neuchâtel est l'une des seules associations com-posant le Centre de liaison neuchâtelois à inviter régulièrement la présidente à son assemblée générale. Ce sidente a son assemblee generale. Ce serait pourtant pour chaque société l'occasion de se faire mieux connaî-tre du CL et d'entretenir des contacts qui ne pourraient être qu'enrichis-sants. Merci donc et bravo aux Soroptimistes de l'avoir compris et de donner son plein sens à la notion de solidarité féminine.

Lors de l'assemblée du 17 avril, Beate Billeter est confirmée dans son mandat de présidente. Le rapport, d'activité fait état de 22 manifestations au cours de l'exercice écoulé : réunions, rencontres avec d'autres clubs ou associations, participation aux assemblées nationales et internationales. C'est donc une activité aux assemblées nationales et inter-nationales. C'est donc une activité très riche, placée sous le quadruple signe du souci de la qualité profes-sionnelle, de l'humanisme, de l'ami-tié et du féminisme. Deux membres sont l'objet d'une flatteuse nomination à l'Institut neuchâtelois : Mmes June Pantillon et Ghislaine Schram.

En mars, le CL s'est associé à la section de Colombier de l'Association section de Colombier de l'Association pour les droits de la femme pour con-vier le public à une conférence de sur le nouveau droit de famille. Mme Lenoir est docteur en droit et mem-bre de la commission fédérale d'experts pour la révision du droit de famille.

Vaud L'Union des femmes de Lausanne

Chacun le sait : l'Union des femmes a hérité d'une maison à la rue de l'Eglantine 6, qui selon le vœu de la testatrice, Madeleine Moret, doit de-venir la MAISON DE LA FEMME. (Nous en reparlerons dans un pro-chain numéro puisqu'elle va être bientôt inaugurée.)

déménage

Le 13 mai dernier, l'Union des fem-mes s'est réunie pour la dernière fois aux Terreaux, dans un local qu'elle a occupé pendant trente ans. Ce fut a occupe pendant trente ans. Ce tut.

l'occasion, pour Mme Marie Pahud,
présidente, d'évoquer brièvement
l'histoire de l'Union et celle de ce
local: le «Bureau d'adresses» qui
permettait à des femmes de ménage
de trouver une place; le «Bureau
d'aide aux mères» qui a subsisté et
chaque année distribue à Noël des d'aide aux meres » qui a subsiste et chaque année distribue à Noël des bons d'achat dans des magasins, à des mères en difficulté; la « Consul-tation juridique » dont s'occupèrent longtemps Me Comte et Me Quinche rend toujours de grands services à rend toujours de grands services a celles qui ne peuvent se payer un avocat; trois fois par semaine de bons avocats sont à la disposition de qui a besoin d'un conseil; l'Union s'occupe toujours du local de repos au Comptoir suisse et organise chaque mois une conférence.

S. Chapuis.

Rencontres d'orientation personnelle

But : Permettre à des femmes de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de découvrir ce qu'elles sont et ce qu'elles veulent, de trouver ou retrouver ensemble leurs possibiou retrouver ensemble leurs possibi-lités et leurs ressources personnelles, de rechercher les moyens de les met-tre en valeur.

Méthode : Travail en groupes avec la participation d'animatrices. 8 séances de 2 à 3 heures chacune, une fois par semaine.

Prix: Fr. 40.— pour les 8 séances; à régler ultérieurement. Mais la ques-tion financière ne doit retenir per-

Horaires : Matin, après-midi ou soir, à déterminer avec les partici-

Début des rencontres : commencement d'octobre.

Deux séances d'information auront

Deux seances o information auroni lieu lundi 14 juin 1976 au Buffet de la Gare CFF à Lausanne, salon No 2, l'une à 14 h. 15, l'autre à 20 h. 15.

Pour tous renseignements: Mme F. Champoud, rue Voltaire 5, 1006
Lausanne. Tél. (021) 26 90 72. En cas de non-réponse: Service d'entraides bénévales (021) 23/24 11 d. 6 h. 20 d. bénévoles (021) 22 42 11 de 8 h. 30 à 11

Lyceum-Club, rue de Bourg 15

Vendredi 11 juin à 17 h.: Causerie Geo.-H. Blanc, «La femme dans l'œu-vre de C.-F. Ramuz». Vendredi 18 juin à 17 h.: Récital de Poésie Sarah Pasqui. Intermède au

piano de Renée Casserre.

